



INSCRIPTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE



« SPHINX » 2023-2024

- Remplir l'autorisation parentale et l'autorisation de prises de vues
- Payer la cotisation de **20 euros** par chèque à l'ordre de **SPHINX** (nom de l'association sportive) ou en espèce.
- En étant licencié€, tu peux faire une, deux ou toutes les activités, tu peux faire les entraînements sur la pause méridienne ou juste les compétitions alors VENEZ NOMBREUX

▪ AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné (e), autorise mon enfant :, né(e)
le, de la classe de, à participer aux activités de l'association sportive du collège.

Personne à prévenir en cas d'accident : tel :

Adresse.....

mail des parents en majuscule:.....

Mail élève :

Portable élève :

Mon enfant est couvert en dommages corporels dans le cadre des activités de l'As Oui Non

Activité(s) choisie(s) à entourer : Tennis de table : jeudi / vendredi 100% féminin : Mardi

Sports collectifs : Lundi / jeudi Échecs : Lundi/ Vendredi

Zumba : lundi / vendredi

Votre enfant pratique-t-il une activité sportive en club ? Si oui laquelle ?

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.

AS ouverte aussi pour les élèves externes, possibilité de venir à 12h ou participation aux compétitions uniquement. Possibilité de venir en tant que Jeune Officiel « arbitre » « reporter » « secouriste »

Dans le cadre de l'association sportive et notamment lors des compétitions, les enseignants peuvent être amenés à photographier votre enfant afin d'illustrer les résultats des compétitions sur le site internet du collège et sur les panneaux d'affichage du collège. Elles ne porteront en aucun cas atteinte à l'intégrité de votre enfant.

Fait à, le Signature :

Conditions légales

1/Droit à l'image

Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de (a) la prise d'images fixes ou animées, dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format et sur tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

Lu et approuvé * :

Oui Non

2/ Conditions d'utilisation des données

Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association UNSS de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires. En tant que responsable légal du mineur licencié et conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement des données personnelles qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements, par e-mail à l'adresse daf@unss.org.

Lu et pris connaissance * :

Oui Non

3/Assurances et règlements

Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de la fédération (disponibles sur le site internet www.unss.org), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSF et la charte éthique de l'UNSS conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e), d'une part, des garanties d'assurances en responsabilité civile et individuelle accident souscrites par l'UNSS et, d'autre part, de l'intérêt de souscrire lui-même un contrat d'assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut l'exposer.

Lu et pris connaissance * :

Oui Non